

Caisse Nationale

La Directrice Déléguée
à la Gestion et à l'Organisation des Soins

Date :

22 NOV. 2013

Monsieur DUBOUT
Président de la FEHAP
179, rue de Lourmel

75015 PARIS

→ C. WIF
C. ROBERTO
D. AUSSÉ
par suite éventuelle Su

N/réf. : DDGOS/SMOI/DCMM – D – 2013 -

Affaire suivie par : Gaultier GRANIER ☎ : 01-72-60-27-40 ✉ gaultier.granier@cnamts.fr

Objet : ameli-direct

Monsieur le Président,

L' Assurance Maladie a un devoir d'information à destination des assurés afin de les aider à mieux s'orienter dans l'offre de soins. Elle s'attache dans ce cadre à enrichir son offre de services pour mieux répondre à leurs attentes et a ainsi mis en ligne le site ameli-direct.fr en 2008, après un contact avec vos représentants.

Dans un souci d'amélioration permanente de cet outil, l'Assurance Maladie a mis à jour en Septembre 2013, les informations volumétriques et tarifaires relatives aux établissements de soins MCO présents dans le PMSI de l'année 2012.

Ces nouvelles informations se trouvent sur la fiche de chaque établissement, dans le volet « Etablissement de soins » du site et seront en ligne d'ici la fin de l'année. Pour y accéder, il suffit de saisir dans le navigateur Internet l'adresse URL suivante :

<http://ameli-direct.ameli.fr>

Je vous serai reconnaissante de bien vouloir informer les établissements relevant de votre fédération de la mise à disposition de ces informations.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Mathilde LIGNOT-LELOUP